

# Fiche d'inscription

À retourner au plus tard la veille du stage, Communauté de communes, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent  
Une fiche par stagiaire. Possibilité de faire des photocopies ou en téléchargement sur [www.paysfulgentessarts.fr](http://www.paysfulgentessarts.fr)



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

à cocher X		Tarif du stage
	<b>Bijoux ou fleurs en cuir</b>   <i>Nouveau</i>   Samedi 1 <sup>er</sup> mars 2025 (après-midi)	<b>42 €</b>
	<b>Conseil en image et style</b> • Samedi 15 mars 2025 (après-midi)	<b>32 €</b>
	<b>Sophrologie</b> • Samedi 22 mars 2025 (après-midi)	<b>25 €</b>
	<b>Peinture acrylique</b> • Samedi 29 mars 2025 (matin)	<b>42 €</b>
	<b>Pâtisserie</b> • Samedi 29 mars 2025 (matin)	<b>47 €</b>
	<b>Couronne fleurs séchées</b> • Samedi 5 avril 2025 (matin)	<b>42 €</b>
	<b>Dessin</b> • Samedi 26 avril 2025 (matin)	<b>32 €</b>
	<b>Danse intuitive</b>   <i>Nouveau</i>   Samedi 17 mai 2025 (après-midi)	<b>25 €</b>
	<b>Photo portrait</b> • Samedi 24 mai 2025 (après-midi)	<b>45 €</b>
	<b>Danses trad'</b> • Samedi 24 mai 2025 (après-midi)	<b>15 €</b>
	<b>Photo nature</b> • Samedi 14 juin 2025 (après-midi)	<b>35 €</b>
	<b>Atelier écriture</b>   <i>Nouveau</i>   Samedi 21 juin 2025 (matin)	<b>30 €</b>
	<b>Loisirs créatifs</b> • Samedi 27 septembre 2025 (matin et après-midi)	<b>50 €</b>
	<b>Art floral</b> • Vendredi 3 octobre 2025 (soirée)	<b>35 €</b>
	<b>Couture</b> • Samedi 4 octobre 2025 (après-midi)	<b>40 €</b>
	<b>Vannerie - Tressage osier</b> • Samedi 11 octobre 2025 (matin)	<b>42 €</b>
	<b>Tricot ou Crochet</b> • Samedi 15 novembre 2025 (après-midi)	<b>35 €</b>
	<b>Dégustation rhums</b> • Vendredi 23 janvier 2026 (soirée)	<b>52 €</b>

## Un chèque pour chaque stage à l'ordre du Trésor Public.

- J'accepte que mes données soient traitées par la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts pour la gestion des « Week & Stage » et conservées pendant l'année de l'inscription. Je peux retirer mon consentement à tout moment et exercer mes droits (accès, rectification, suppression, limitation, portabilité) en m'adressant à la Communauté de communes. Pour plus d'informations, voir le règlement.
- J'autorise l'utilisation, au titre de la communication par la Communauté de communes, de photos ou de documents filmés d'elles-mêmes ou réalisés par elles-mêmes (article 34 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).
- J'accepte de recevoir les prochains programmes des « Week & Stage ». Je pourrai me désinscrire à tout moment de cet envoi.

Fait à ....., le ..... Signature :

**Fiche à renvoyer par courrier :** Communauté de communes, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint-Fulgent  
Accompagnée d'un(des) chèque(s) à l'ordre du Trésor public.

# Règlement

Les stages proposés dans ce livret « Week & Stage » sont organisés par la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts et sont ouverts à toutes personnes résidant ou non sur le territoire.

Les inscriptions se font obligatoirement au préalable, **au plus tard la veille du stage** (sauf pour le Week & Stage Danses trad' où une billetterie sera également ouverte sur place, y compris le soir pour le bal folk, voir page 13).

Pendant la durée d'un stage, les déplacements restent à la charge des stagiaires et sous leur responsabilité.

En cas de force majeure, la Communauté de communes se réserve le droit d'annuler le(s) stage(s). Dans ce cas, les personnes seront intégralement remboursées.

Si un stagiaire ne peut finalement pas participer au stage où il s'était inscrit, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts s'engage à rembourser l'inscription, **uniquement si elle est prévenue, au plus tard, 8 jours avant la date du stage.**

Droit à l'image : les personnes inscrites à un stage autorisent l'utilisation, au titre de la communication par la Communauté de communes, de photos ou de documents filmés d'elles-mêmes ou réalisés par elles-mêmes (article 34 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).

## CONSEILS RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

L'Office de Tourisme peut vous conseiller pour la réservation d'un restaurant ou d'un hébergement, pour les personnes souhaitant séjourner durant le week-end du (ou des) stage(s). Plusieurs gammes de prestations et de prix sont proposées.

**Pour plus de renseignements, téléphonez au 02 44 40 20 07.**

Pour vous inscrire sur un ou plusieurs stages, merci de renvoyer la fiche d'inscription (ci-contre) par courrier, accompagnée du règlement par chèque(s) à l'ordre du Trésor Public. Un email ou un courrier confirmera votre inscription.

Une fiche par personne - Possibilité de faire des photocopies ou en téléchargement sur [www.paysfulgentessarts.fr](http://www.paysfulgentessarts.fr)

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

2 rue Jules Verne - 85250 SAINT-FULGENT  
Tél. : 02 51 43 81 61 - [contact@paysfulgentessarts.fr](mailto:contact@paysfulgentessarts.fr)

[www.paysfulgentessarts.fr](http://www.paysfulgentessarts.fr)



"Rayonnant par nature!"